



À 15 kilomètres au Nord-Est de Nîmes, nichée au creux des coteaux de la garrigue, Cabrières a fêté ses 1 000 ans en 1989.

Au fil du temps, autour d'un clocher visible de plusieurs dizaines de kilomètres au Sud, un habitat rural s'est installé.

De tradition agricole, la commune a prospéré jusque dans les années 80 grâce à la polyculture (vignes, asperges, fruitiers).

La commune

Histoire et patrimoine

Histoire

Les premiers habitants y ont vécu 3500 avant JC. Les différentes époques ont marqué l'évolution de Cabrières, en particulier la civilisation romaine. Mout d débris de vases, poteries etc... répartis sur le territoire soulignent cette présence.

De même, l'influence du christianisme a marqué le village. L'église édifée en 1609 et le château du cardinal de Cabrières sont les principaux témoins de cette influence.

Le village a sûrement été choisi pour son emplacement stratégique. Près d'une source, à l'abri du mistral, site en hauteur, idéal pour se protéger des ennemis. La commune de Cabrières a été colonisée par les romains au premier siècle avant JC.

Six villas gallo-romaines se sont succédées, donnant ensuite leur nom aux différents quartiers.

Apparue pour la première fois dans les textes officiels comme « villa Cabrieras » en 978, elle devient Cabrières en 1435 et doit son nom au latin « capra » qui veut dire « chèvre », c'est à dire l'endroit où l'on élève les chèvres. Le village est victime de la fureur des protestants à plusieurs reprises pendant le 16ème siècle.

Durant la deuxième guerre mondiale, la commune est occupée par les troupes allemandes qui y installent un camp de surveillance en 1943. Les agriculteurs sont tous réquisitionnés pour porter l'eau et assister les troupes.

Ce territoire abrite de très belles et de très fragiles richesses géologiques, paléontologiques, minéralogiques et archéologiques. Les roches de Cabrières sont parmi les plus anciennes du Languedoc, leur âge étant compris entre 500 et 325 millions d'années.

Elles faisaient partie d'une très vaste chaîne de montagne, la « chaîne hercynienne », dont l'étendue dépassait largement les limites de la France, et qui commence à s'ériger vers la fin de l'ère primaire. Auparavant des sédiments se sont déposés dans des mers aujourd'hui disparues, comme en témoignent les fossiles d'animaux marins appartenant à des espèces primitives.

La principale activité dans la commune est l'agriculture bien que moins importante qu'au siècle dernier. Quelques vestiges tels que les moulins à huile, moulins à vent, caves vinicoles en sont les témoins.

Des commerces de proximité tels que dépôt de pain, épicerie, bar tabac assurent la vie quotidienne du village. La ferronnerie, la taille de pierre, le bâtiment, représentent l'activité artisanale. La mairie et l'agence postale, les écoles assurent le trait d'union entre les citoyens et

les services publics.

Géographie

La commune de Cabrières couvre une superficie de 1476 hectares répartis dans les Garrigues entre Saint-Gervasy, Collias, Marguerittes, Poulx et Lédenon.

La commune compte un peu plus de 1500 habitants. Elle est incluse dans la communauté d'agglomération de Nîmes-Métropole depuis sa création en janvier 2002.

Le territoire communal est traversé nord-sud par la RD 3 qui relie la RD 6086 aux gorges du Gardon et à Uzès, et est-ouest par la RD 427 qui relie Lédenon et Poulx. La commune est toute proche de l'autoroute A9.

Cabrières se trouve à une altitude moyenne de 150m, à la fois légèrement à l'écart des grands axes et proche de la zone d'attraction touristique des gorges du Gardon, en particulier le Pont du Gard (aqueduc édifié par les romains dans la seconde moitié du 1er siècle de notre ère pour alimenter la ville de Nîmes en eau).

Les élus communautaires

Gadille Gilles



Membre du Bureau
communautaire, délégué à
l'administration générale et au
personnel
Maire de Cabrières

Infos pratiques

Mairie

M. le Maire : Gilles GADILLE

Coordonnées :

Place de l'Hôtel de Ville
30210 Cabrières

Tél. : 04 30 06 52 22

Fax : 04 30 06 52 20

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

Actions de l'agglo dans votre commune

Les fonds de concours de Nîmes Métropole à la commune de Cabrières sont les suivants :

EAU ET ASSAINISSEMENT

Investissements réseaux

- Extension des réseaux Eau Potable et eaux Usées
- Extension et Renouvellement des réseaux
- Extension du réseau Pluvial
- Etudes pour travaux
- Robinets Vannes à installer sur le réseau d'eau potable dans le village
- Sécurisation production d'eau potable (maillages St Gervasy/Cabrières/Bezouce et/ou Poulx)
- Étude hydrogéologique du captage du Palay

Assainissement non collectif (SPANC)

- Contrôles de bon fonctionnement des installations existantes
- Réhabilitations inscrites au dispositif Agence de l'Eau en 2016

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Création de logements sociaux sur la commune :

- Aides financières de Nîmes métropole versées aux bailleurs sociaux
- Aides financières crédits délégués de l'Etat versées aux bailleurs sociaux

Accession à la propriété sur la commune :

- Aides financières de Nîmes métropole versées en faveur des primo-accédants

Amélioration de l'Habitat privé ancien sur la commune :

- Aides financières de Nîmes métropole versées aux propriétaires privés

CULTURE

- Spectacle fédérateur : les Vendredis de l'Agglo
- Traditions taurines : folklore, raseteurs

SYSTEMES D'INFORMATION

2015

- Mise en place technique des ADS
- Conseil et assistance pour les travaux de l'école maternelle pour préparer les écoles numériques
- Conseil et assistance pour préparer le fibrage des écoles
- Etat des lieux du Systèmes d'Information

2016

- Mise en œuvre des écoles numériques (projet terminé)
- Fibrage des écoles (terminé)
- Accès internet Hôtel de Ville via le réseau de fibre optique Gecko (terminé)
- Virtualisation et hébergement du serveur sur le Cloud Communautaire (solution de sauvegarde mutualisée)

- Migration du système de messagerie vers Office 365
- Etude sur la ToIP mutualisée (convention réalisée, installation le 19/01 en cours)

2017

- Mise en œuvre de la ToIP mutualisée (convention ok, installation le 19/01, mise en service le 01/02/2017)
- Vidéoprotection : diagnostic sécurité avec la DSI, le CIUVP et la gendarmerie le 18/01
- Prévisionnel : installation de TBI aux écoles

PLATEFORME CONSEIL AUX COMMUNES

La commune adhère à la plateforme conseil aux communes depuis le 18 avril 2011

2014

- Compétences des communes :
 - Exemple de mise en place des rythmes scolaires
 - Règles d'occupation du domaine public
- Finances : cessation de fonctions régisseur
- Ressources humaines : situation agent contrat d'avenir incarcéré
- Groupement de commandes :
 - Fournitures de bureau
 - Papier reprographie
 - EPI et vêtements de travail
 - Uniformes et matériel PM et gardes-verts

2015

- Juridique :
 - Prouration CM
 - Durée d'un bail de chasse
 - Publicité du CM
- Marchés Publics :
 - MAPA cantine
 - Consultation logiciel cantine
- Groupement de commandes :
 - Fourniture de produits de droguerie courante

2016

- Administration Générale :
 - Statuts NM
 - Modèle de délibération pour les statuts